



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

IS/PM

BUDGET PRINCIPAL

94 boulevard de Bellechasse – 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Résultat de l'exécution du budget 2023 et résultat prévisionnel
à reprendre par anticipation au budget primitif 2024

A/	Résultat estimé de l'exercice recettes totales d'exploitation - dépenses totales d'exploitation 1.715.517,41 € - 1.709.855,31 €	+ 5.662,10 € ✓
B/	Résultat antérieur reporté (002)	+ 223.244,39 € ✓
C/	Résultat à affecter	+ 228.906,49 € ✓
D1/	Solde d'exécution d'investissement de l'exercice sans le résultat antérieur reporté (001) recettes d'investissement - dépenses d'investissement 725.525,36 € – 255.288,82 €	+ 470.236,54 € ✓
D2/	Résultat antérieur reporté (001)	+ 308.062,58 € ✓
D/ (D1 + D2)	Solde d'exécution d'investissement	+ 778.299,12 € ✓
F/	Affectation du résultat de 2023 au budget primitif 2024	+ 228.906,49 € ✓
G/ 1)	En section d'investissement à l'article 1068	+ 0,00 €
G/ 2)	En section d'exploitation au chapitre 002	+ 228.906,49 € ✓

Fait à Saint-Maur-des-Fossés, le 22 février 2024

La Comptable Publique
Service de Gestion Comptable de
Saint-Maur
des-Fossés
Monique ROZEC



Le Président du Centre Communal
d'Action Sociale,

Sylvain BERRIOS